



## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 09 NOVEMBRE 2024

Le neuf novembre deux-mille-vingt-quatre à dix heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de GEAY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BERNARD Jean-Marc, Maire.

**PRESENTS :** BERNARD Jean-Marc, CHAUVÉ Frédéric, CLOCHARD Anthony, RENAULT Sylvie, , Annie ROTUREAU, Sylvia VINCENT, BAIN Caroline, Mélanie MORIN et Nicolas ROY.

**ABSENTS / EXCUSES :** // Tony QUINTY

**POUVOIRS :** // Tony QUINTY à Frédéric CHAUVÉ

### **SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame Annie ROTUREAU est désignée conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers Municipaux : 10  
Nombre de Conseillers Municipaux présents : 09  
Nombre de pouvoir : 00  
Nombre d'absents : 00

Date de l'avis de convocation et de son affichage : **4 novembre 2024**

---

**Constatant que le quorum de l'Assemblée est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.**

---

**N° 2024-0032**

### **TARIFS SALLE DES FETES 2025**

M. le Maire demande aux membres du Conseil Municipal, s'ils souhaitent modifier les tarifs de location de la salle des fêtes et de l'ancienne école.

NATURE DE LA LOCATION		TARIFS WEEK-END		CAUTION
GRANDE SALLE DES FETES		ÉTÉ	HIVER	
Habitant commune	Repas	120 €	135 €	200€
	Vin d'honneur	100 €	115 €	
Habitant hors commune	Repas	200 €	215 €	
	Vin d'honneur	110 €	125 €	
Associations commune		Gratuit	Gratuit	

Associations hors commune	Concours de belote	130 €	145 €	
	Bal	220 €	235 €	
Entreprises	Vente marchandises	220€	240€	
<b>PETITE SALLE DES FETES</b>		<b>ÉTÉ</b>	<b>HIVER</b>	
Habitant commune		80 €	95 €	120€
Habitant hors commune		110 €	125 €	
Associations commune		Gratuit	Gratuit	
Perte de la carte poubelle mis à disposition des locataires				En fonction du tarif de L'Agglo

A noter :

Heures d'été : du 01/04/N au 30/10/N

Heures d'hiver : du 01/01/N au 31/03/N // du 31/10/N au 31/12/N

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal de GEAY :

- **MODIFIE les tarifs tels qu'indiqués ci-dessous,**
- **Ces tarifs sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.**

VOTE : Pour : 09 // Contre : 00 // Abstention : 00

**N° 2024-0033**

**TARIFS CIMETIERE 2025**

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal les tarifs appliqués actuellement concernant le cimetière.

Nature	Durée	Tarifs
Concession	30 ans	50€
	50 ans	90€
Columbarium / caverne	30 ans	350€
	50 ans	500€
Jardin du souvenir	Apposition plaque commémorative	50€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide D'APPLIQUER les tarifs tels qu'indiqués ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

VOTE : Pour : 09 // Contre : 00 // Abstention : 00

## QUESTIONS DIVERSES :

- ABF : Après une visite sur site, le conseil municipal n'est pas en accord avec le tracé. Ils décident d'envoyer un courrier à l'ABF
- CHEMIN PIETIONNIER RD4 : Le conseil municipal est contre le tracé proposé par le conseil régional. Ils décident de prendre contact avec le conseil général pour donner son avis.
- DEMANDE DE SUBVENTION DE LA MFR ARGENTAONNAY ET PARTHENAY  
Le conseil municipal accorde la subvention de même valeur pour les 2.  
Soit 50€

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôt la séance. La séance est levée à 11h26.

M. le Maire,  
Jean-Marc BERNARD

Le secrétaire de séance,